

ACL - TARIFS VAULNAVEYS-LE-HAUT - ETE 2024

Appliqués aux familles résidant à Vaulnaveys-le-Haut. Ces tarifs tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	LOISIRS VACANCES HARMONIE à Vaulnaveys-le-Haut					AUTRES CENTRES : hors période d'ouverture		
	Journée avec repas	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas	Séjour du 24/07 au 28/07		Journée avec repas	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas
				Vaulnaveys	Extérieur			
- 300	5,00 €	4,00 €	2,50 €	120 €	200 €	5,00 €	4,00 €	2,50 €
301 - 450	7,00 €	5,00 €	3,50 €	145 €	230 €	7,00 €	5,00 €	3,50 €
451 - 800	10,20 €	6,80 €	5,00 €	165 €	255 €	10,20 €	6,90 €	5,10 €
801 - 1220	14,30 €	11,65 €	7,15 €	185 €	280 €	14,30 €	11,65 €	7,15 €
1221 - 1450	17,40 €	13,80 €	8,70 €	205 €	305 €	25,80 €	18,30 €	12,90 €
1451 - 1800	19,50 €	15,30 €	9,75 €	225 €	330 €	26,70 €	19,00 €	13,35 €
+ 1800	21,60 €	16,35 €	10,80 €	250 €	360 €	27,60 €	19,70 €	13,80 €

SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

N. Dame de Mésage Equitation matin : ajouter 32 € par semaine.

Les Petites Maisons Club 3-5 ans ou 6-12 ans : ajouter 8 € par semaine.

Le Clos d'Espiès Stages d'activités spécialisées à la semaine (V.T.T., Tennis, Paddle, Canoë-Kayak, Tir à l'arc et Gym.) : ajouter 8 € par semaine. Tous les autres stages sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD

Activités spécialisées proposées pendant les vacances d'été dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation (semaine de 5 après-midis)
- 450	109,00 €
451 - 1220	126,00 €
1221 - 1800	142,00 €
+ 1800	158,50 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Séjours avec hébergement

Quotient familial	Multi-activités (Alpes du Grand Serre / Rencurel / Saint Andéol - 5 jours)	Equitation (Sappey en Chartreuse - 5 jours)
- 450	315 €	400 €
451 - 1220	350 €	435 €
1221 - 1800	385 €	470 €
+ 1800	420 €	505 €

BONS VACANCES DE LA CAF

Si vous avez droit à des bons vacances de la CAF, leur valeur vient en déduction des tarifs indiqués ci-dessus, pour tous les séjours proposés.

LES AIDES DEDUCTIBLES

Des aides peuvent être accordées par le CCAS de votre commune, ou par votre Comité d'Entreprise. Ces aides vous sont versées directement, ou peuvent venir en déduction des tarifs indiqués ci-dessus.

Renseignez-vous directement auprès du CCAS de votre commune, ou auprès de votre Comité d'Entreprise.

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024)

A NOTER : Les règlements par chèques vacances et par CESU papiers sont acceptés.
Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.